



DECAZEVILLE
COMMUNAUTÉ



BUDGET PRIMITIF

2018

un budget au service des citoyens
PROXIMITÉ, DÉSENDETTEMENT, PLANIFICATION



L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

Disponible auprès de la Communauté de Communes sur demande, elle sera également mise en ligne sur son site internet

Pour rappel, le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la communauté de communes.

Il comporte deux sections :
- la section de fonctionnement
- la section d'investissement.

Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article.

Le budget est voté par chapitre.

Contrairement à l'État, les collectivités territoriales doivent présenter leurs prévisions de recettes et de dépenses en équilibre et ce pour chaque section.

BUDGET GLOBAL 3

BUDGET PRINCIPAL 7
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BUDGET ANNEXES 20

"Assainissement"	22
"Développement économique"	25
"Transport"	28
"SPANC"	30
"Atelier relais Vallée du Lot"	32
"Zone Activités Vallée du Lot"	34
"Eau régie directe"	36
"Eau gestion déléguée"	38
"ZAC du Centre Phase 2"	40

1

**DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ
EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER
SON BUDGET PRIMITIF 2018**



En s'appuyant sur les résultats 2017, les projections de recettes et la consolidation des comptes administratifs (CA) des deux Communautés fusionnées, réalisées par le Cabinet Gestion Locale au moment de la fusion, les marges de manœuvre de la collectivité restent encore très contraintes.

En l'absence de levier fiscal et avec un nouveau recours à l'emprunt difficile du fait d'un taux d'endettement encore proche de 80 % et d'une capacité de désendettement de la collectivité encore égale à 4 ans, un scénario « au fil de l'eau » dans lequel on financerait, par un recours à l'emprunt systématique, l'ensemble des programmes d'investissement prévus, en cours de réalisation, engagés ou étudiés avant fusion, ne serait toujours pas supportable.

La proposition consiste donc à opter pour la poursuite d'un plan d'assainissement des finances intercommunales en ne maintenant, pour les années à venir et jusqu'à l'issue du mandat, que les opérations d'investissement les plus urgentes et les plus essentielles, dont la réalisation et le financement seraient étalés sur 3 exercices en vue de retarder au maximum le recours à un nouvel emprunt.

En vue d'élaborer et de mettre en œuvre un Projet de Territoire commun et partagé, propre à la nouvelle entité intercommunale constituée par la fusion des deux anciennes Communauté du Bassin et de la Vallée du Lot, il convient en priorité de restaurer les marges de manœuvre financières de cette nouvelle intercommunalité.

Les objectifs restent donc identiques à ceux de l'année passée :

- Retrouver une capacité d'investissement sur le territoire ;
- Diminuer l'endettement à l'horizon 2020 (objectif de diminution de moitié du taux d'endettement sachant que les charges financières devraient être en baisse de 15 % entre le BP 2017 et le BP 2018) ;
- Ventiler les opérations d'investissements engagées avec répartition de la charge sur 3 exercices ;
- Préparation d'un nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans le cadre du nouveau Projet de Territoire de Decazeville Communauté et de la candidature déposée au Programme d'investissement d'avenir (PIA) "Territoires Innovants de Grande Ambition" de la Caisse des Dépôts et Consignations pour préparer l'engagement de nouveaux programmes d'investissement à partir de 2019 et 2020.

En vue de préparer la construction du Budget Primitif 2018 de la nouvelle collectivité, il est donc proposé, dans la mise à jour de la prospective, d'aménager les hypothèses qui avaient été retenues en 2016-2017 de la manière suivante :

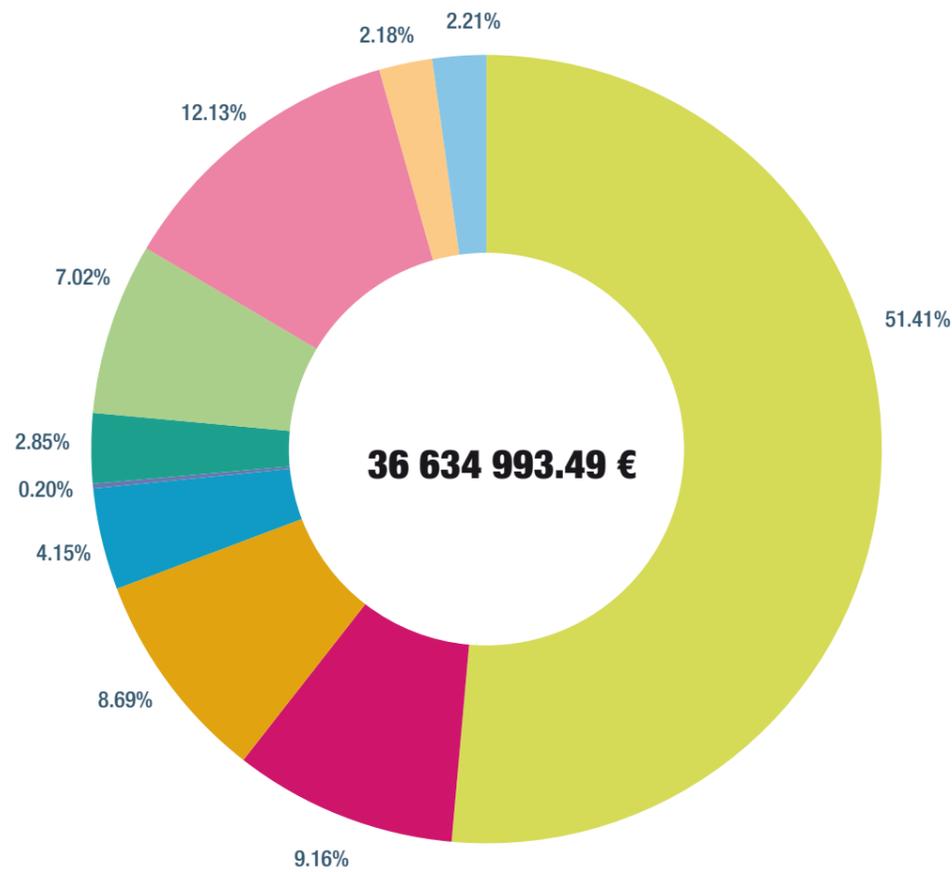
En section de fonctionnement :

- Progression des dépenses de fonctionnement de + 1 % par an (hypothèse inchangée) ;
- Progression de la masse salariale et des charges générales de l'EPCI d'environ 6,5 % (+ 4,0 pts par rapport à la prospective initiale / effet fusion en année pleine et mise ne place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Cette progression fait suite à une économie de 3,5% réalisée en 2017, lors de l'année de fusion, sur ce même chapitre des dépenses de personnel ;
- En matière de fiscalité :
 - une progression des bases fiscales conforme à l'évolution constatée entre 2015 et 2016 pour les impôts ménages sur les Communautés de Communes et la progression sur la base des dominants prévisionnels pour la CFE (+ 0,3 pts)
 - les taux retenus pour l'ensemble de la prospective sont ceux issus des taux moyens pondérés.

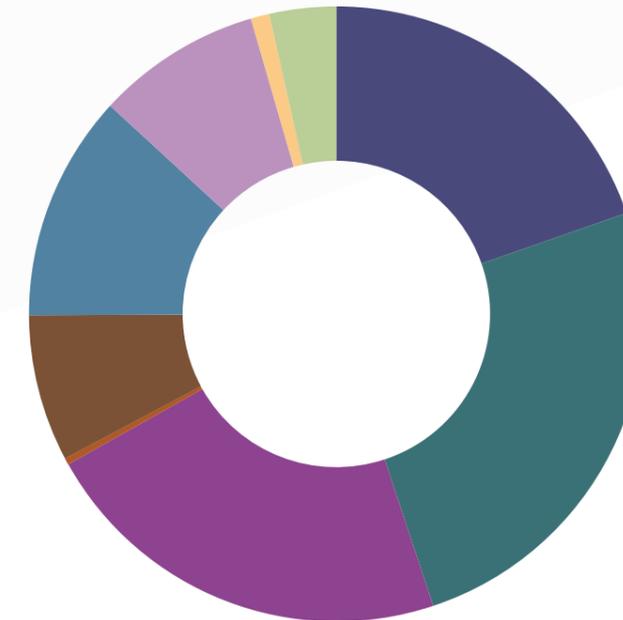
En section d'investissement :

- Une répartition des investissements sur 3 ans
- Un taux moyen de subvention de 30 % des dépenses d'investissement

	Fonctionnement	%	2017/2018	Investissement	%	2017/2018	Global	%	2017/2018
Budget principal	14 042 217.09 €	74.55%	6.46	4 793 439.39 €	25.45%	-3.95	18 835 656.48 €	51.41%	3.60
Budget Assainissement	2 117 414.39 €	63.12%	-10.04	1 237 087.36 €	36.88%	-1.79	3 354 501.75 €	9.16%	-7.16
Budget Dév. éco.	784 217.00 €	24.64%	-48.15	2 399 077.57 €	75.36%	-17.33	3 183 294.57 €	8.69%	-27.89
Budget Transport	1 295 998.48 €	85.18%	15.77	225 453.00 €	14.82%	-19.73	1 521 451.48 €	4.15%	8.65
Budget SPANC	60 979.80 €	82.95%	17.07	12 535.00 €	17.05%	-0.06	73 514.80 €	0.20%	13.74
Budget Atelier relais	653 640.02 €	62.63%	-0.41	389 964.11 €	37.37%	1.63	1 043 604.13 €	2.85%	0.34
Budget Zone d'activités	1 450 154.12 €	56.42%	29.71	1 120 154.12 €	43.58%	95.02	2 570 308.24 €	7.02%	51.87
Budget Eau régie directe	2 529 002.42 €	56.92%	-5.47	1 913 715.77 €	43.08%	1.86	4 442 718.19 €	12.13%	-2.44
Budget Eau gestion déléguée	233 770.90 €	29.21%	-47.84	566 652.95 €	70.79%	-12.71	800 423.85 €	2.18%	-27.06
Budget ZAC du Centre phase 2	9 520.00 €	1.18%	90.40	800 000.00 €	98.82%	60.00	809 520.00 €	2.21%	60.30
TOTAL GLOBAL	23 176 914.22 €	63.26%	0.20	13 458 079.27 €	36.74%	0.20	36 634 993.49 €	100.00%	0.20



BUDGET PRINCIPAL 2018



Le projet de budget primitif 2018 du budget principal de la Communauté de communes atteint un volume global de **18 835 656,48 €** contre 18 180 418,50 € en 2017, soit une hausse de 3,60 % par rapport aux crédits votés en 2017 (BP + DM).

Ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale et sans nouveaux emprunts.

Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Le budget principal permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics en fonction des compétences exercées par la Communauté de communes, il s'agit notamment : de la petite enfance, de l'habitat et l'urbanisme, des services administratifs, du tourisme, la collecte des ordures ménagères, le social, la culture, les médiathèques, la musique, etc...

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement 2018 s'élève à la somme de 14 042 217.09 € soit une augmentation de 6.46 % par rapport aux crédits votés en 2017 qui s'élevaient à 13 189 738.85 €.

Chp: 11 - Charges à caractère général	2 765 156.00
Chp: 12 - Charges de personnel	3 536 461.00
Chp: 14 - Atténuations de produits	3 092 611.71
Chp: 22 - Dépenses imprévues fonctionnement	48 657.06
Chp: 23 - Virement à la section d'investis.	1 079 217.15
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	1 666 775.84
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	1 220 926.49
Chp: 66 - Charges financières	138 211.84
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	494 200.00
TOTAL Fonctionnement - Dépenses	14 042 217.09

Chapitre 11

Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien des voies, les travaux d'entretien liés à la lutte contre les inondations, les frais de transport, les impôts et taxes payés par la Communauté de communes, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance...

Chapitre 12

Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la Communauté de communes. Le personnel de la communauté de communes est composé de 96 agents titulaires, 2 stagiaires et 15 non titulaires.

Chapitre 14

Atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au reversement à l'Etat d'une partie du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR), les allocations de compensations versées aux communes suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et des restitutions au titre des dégrèvements sur les contributions directes.

Chapitre 23

Virement à la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Chapitre 42

Opérations d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

Chapitre 65

Autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupe principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations.

Chapitre 66

Charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67

Charges exceptionnelles. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents et les subventions d'équilibre aux budgets annexes.

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le passage de la Communauté de communes en fiscalité professionnelle unique engendre la collecte de l'ensemble de l'imposition des entreprises par la communauté de communes et donc la création du chapitre 73.

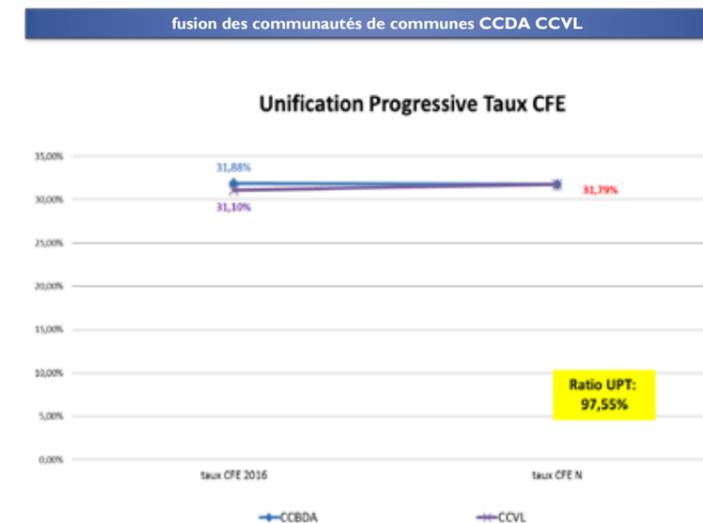
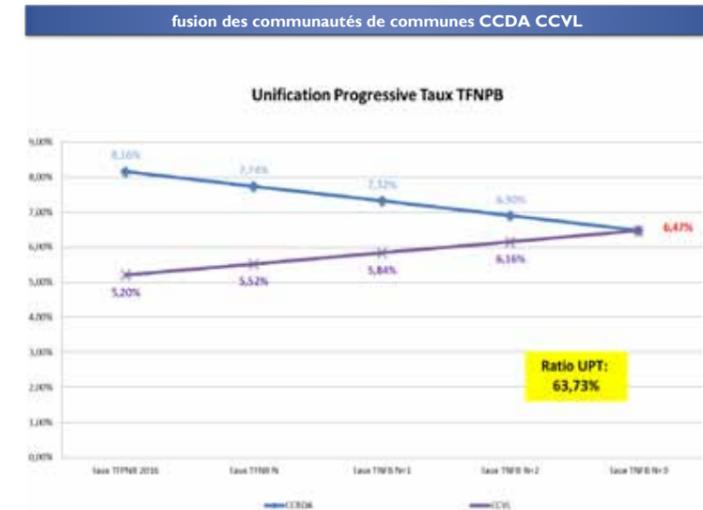
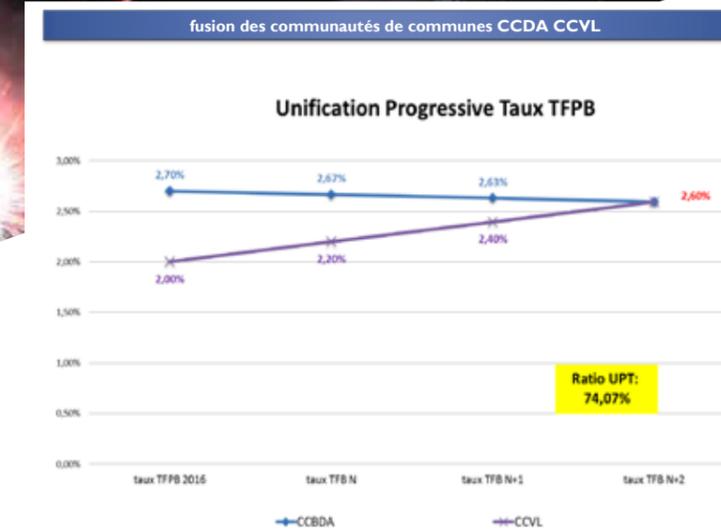
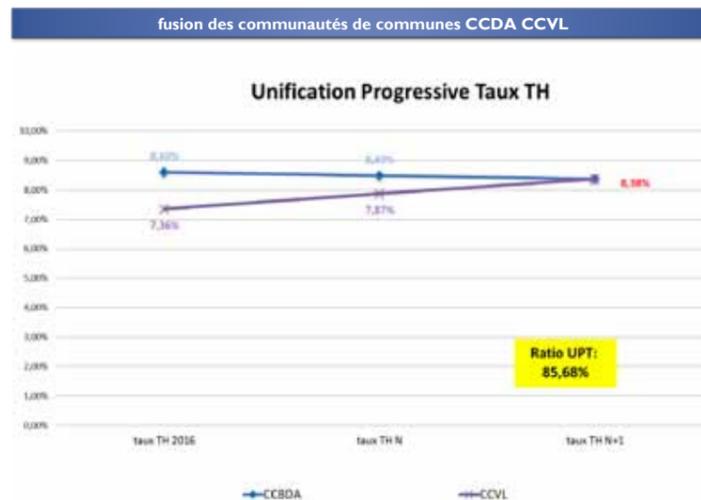
Les taux d'imposition 2018 n'ont pas augmentés et sont fixés comme suit :

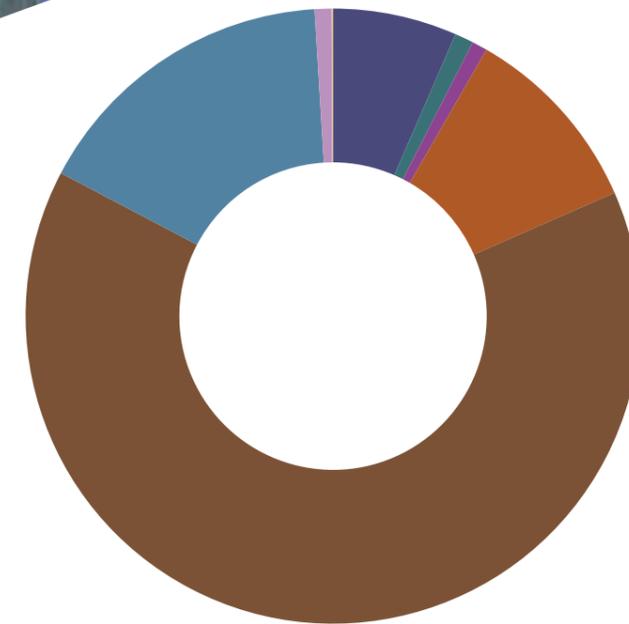
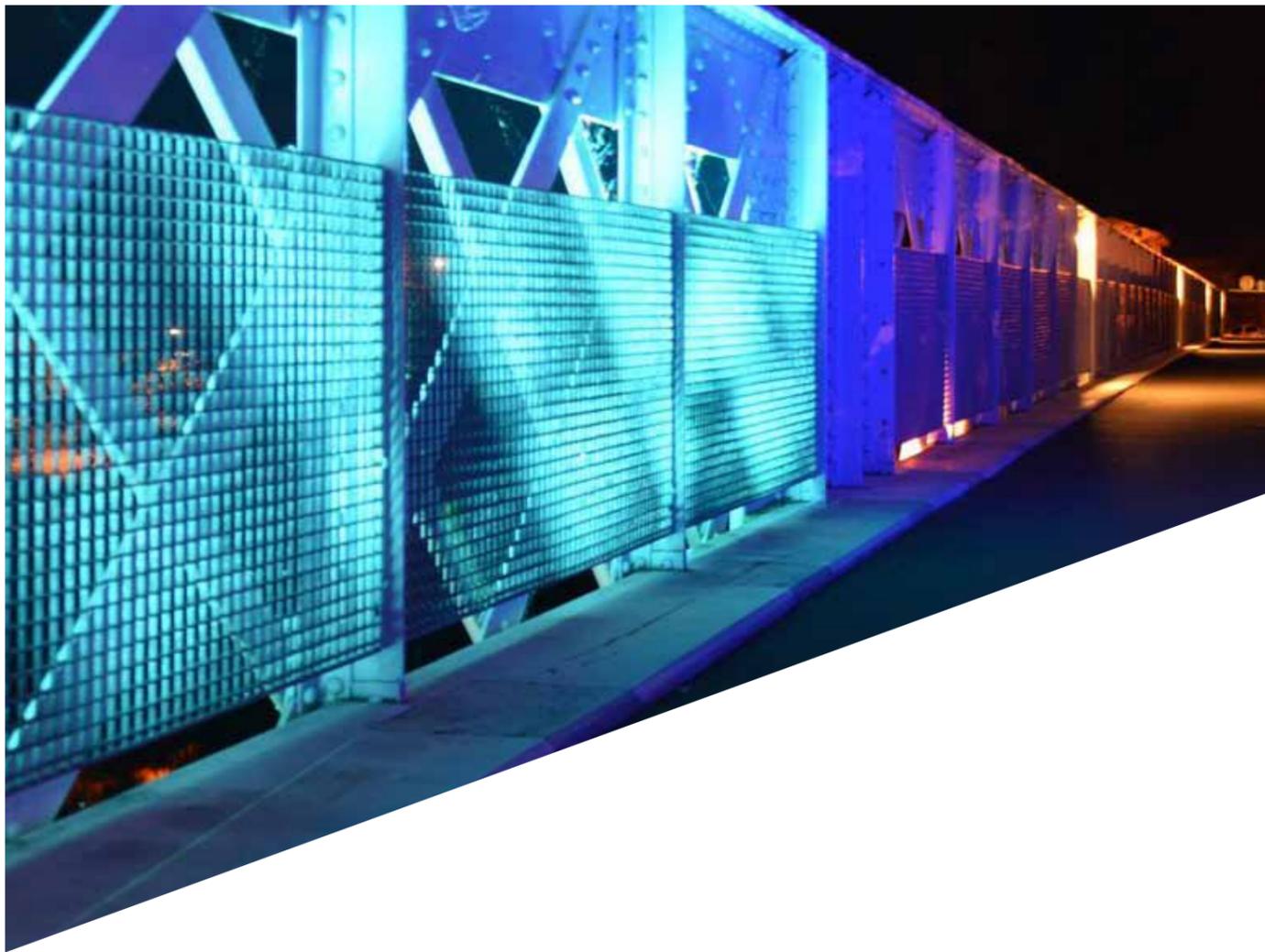
Lors de sa séance du 06 avril 2017, le Conseil Communautaire par délibération n° 2017/093 a décidé au regard de la faiblesse des écarts entre les deux Communautés pour chacune des 4 taxes intercommunales, de retenir et d'appliquer la méthode de calcul des taux moyens pondérés intercommunaux et de retenir les périodes les plus courtes possibles d'unification progressive des taux proposées par les textes, à savoir :

- 2 années s'agissant de la Taxe d'Habitation (TH) ;
- 3 années s'agissant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) ;
- 4 années s'agissant de Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties (TFNB) ;
- aucune période d'unification pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Dés lors, les taux intercommunaux de la fiscalité directe locale déterminés au strict montant des Taux Moyens Pondérés issus des deux communautés, appliqué dès 2017 sont les suivants :

- Taux de Taxe d'Habitation (TH) : 8,38 %
- Taux de Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties (TFB) : 2,60 %
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB) : 6,47 %
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 31,79 %





2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	916 322.62
Chp: 13 - Atténuations de charges	138 203.20
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	113 322.57
Chp: 70 - Produits des services	1 420 710.90
Chp: 73 - Impôts et taxes	9 023 187.80
Chp: 74 - Dotations et participations	2 295 920.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	124 050.00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	10 500.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	14 042 217.09

Chapitre 13

Atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel

Chapitre 42

Ce chapitre correspond aux montants des dotations aux subventions.

Chapitre 70

Produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles et des subventions de la CAF, la redevance spéciale de la TEOM, etc...

Chapitre 73

impôts et taxes. FPU, FPIC, TEOM, etc....

Chapitre 74

Dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation forfaitaire et dotation de compensation). Ces chiffres sont estimatifs à ce jour car les montants ne sont pas encore notifiés. Il contient également les participations des différents financeurs (Region, Département, etc...) et les compensations au titre des exonérations des taxes.

Chapitre 75

Autres produits de gestion courante. Il s'agit des loyers perçus.

Chapitre 77

Produits exceptionnels. Il s'agit des remboursements de sinistres par les assurances.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **4 793 439.39 €**.

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	113 322.57
Chp: 041 - Opérations patrimoniales	
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	
Chp: 13 - Subventions d'investissement	103 798.73
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	650 000.00
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	181 248.00
Chp: 204 - Subventions d'équipement versées	330 240.73
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	816 217.63
Chp: 23 - Immobilisations en cours	828 670.06
Chp: 27 - Autres immobilisations financières	1 769 941.67
TOTAL Investissement - Dépense	4 793 439.39



Les principaux investissements prévus en 2018 sont les suivantes :

Opr: Non affecté (subvention équilibres BP annexes, fonds concours)	3 008 645.33
Opr: 1 - Administration de la Communauté	138 208.68
Opr: 13 - Aménagement hydraulique	281 924.00
Opr: 15 - Résorption bâti délabré	
Opr: 17 - Projet territoire	100 000.00
Opr: 20 - Pôle emploi formation	16 592.83
Opr: 21 - Référents urbains	3 000.00
Opr: 25 - Centre équestre	20 010.91
Opr: 26 - Parc intercommunal	119 894.53
Opr: 27 - Déchets	400 000.00
Opr: 30 - Gens du voyage	
Opr: 32 - Pôle enfance	21 451.30
Opr: 43 - Médiathèque Decazeville tête de réseau	110 569.49
Opr: 44 - Maison de santé Aubin	2 000.00
Opr: 46 - Maison de santé Decazeville	25 000.00
Opr: 48 - MSP Livinhac	20 868.01
Opr: 49 - Vélo Route	100 000.00
Opr: 50 - Passerelle / Lot	200 000.00
Opr: 51 - PLUI	60 000.00
Opr: 52 - Animations culture/salle Yves Roques	14 500.00
Opr: 53 - Via podiensis chemin St Jacques	30 000.00
Opr: 7 - Entrées du bassin	120 774.31
TOTAL Investissement - Dépense	4 793 439.39



2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Département..., du FCTVA, des produits des cessions, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement.

Opr: Non affecté	3 890 995.18
Opr: 1 - Administration de la Communauté	40 000.00
Opr: 13 - Aménagement hydraulique	236 368.00
Opr: 17 - Projet territoire	35 000.00
Opr: 20 - Pôle emploi formation	
Opr: 26 - Parc intercommunal	16 000.00
Opr: 27 - Déchets	
Opr: 48 - MSP LIVINHAC	12 430.00
Opr: 49 - VELO ROUTE	292 431.69
Opr: 50 - PASSERELLES / LOT	
Opr: 53 - Via podiensis chemin st Jacques	31 732.00
Opr: 7 - Entrées du bassin	238 482.52
TOTAL Investissement - Recette	4 793 439.39

ANALYSE COMPARÉE DES ÉPARGNES

Avant / Après Fusion
CCVL + CCBDA = Decazeville Communauté

	CCVL	CCBDA	DECAZEVILLE CTE
	2016	2016	2017
Produits de fonctionnement	1 888 266.00	10 800 134.00	14 653 515.00
Charges de fonctionnement	1 328 856.00	8 779 406.00	11 848 275.00
Épargne Brute	559 410.00	2 020 728.00	2 805 240.00
Dette en capital	34 258.00	1 784 735.00	1 895 518.00
Épargne Nette	525 152.00	235 993.00	909 722.00

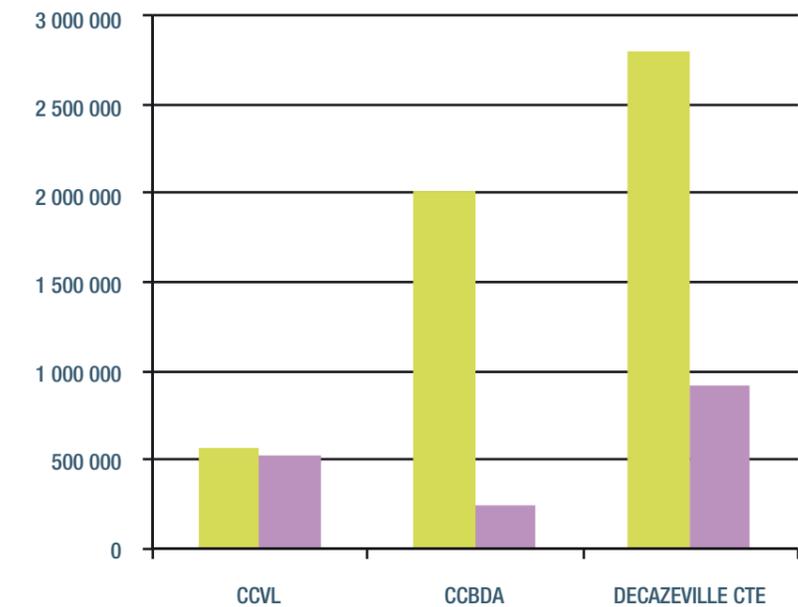


TABLEAU DE SYNTHESE DE L'ANALYSE COMPAREE DES SOLDES D'EPARGNE (en % des Recettes Réelles de Fonctionnement)				
2016	Ex-CCBA	Ex-CCVL	Decazeville Communauté	Moy des EPCI en FPU
Épargne de Gestion	27,16%	30,00%	22,6%	15,90%
Épargne Brute	22,18%	29,63%	18,1%	13,50%
Épargne Nette	2,78%	27,81%	4,47%	7,71%

Même si les évolutions passées et récentes sont contrastées, les soldes et ratios d'épargne de gestion et d'épargne brute des 2 collectivités sont finalement assez proches et largement au-dessus de la moyenne des EPCI en FPU. Au final, le résultat des CA consolidés, qui affichent une épargne brute de 2,4 M€ et une épargne nette de près de 600 000 €, est encourageant - même si le ratio de l'épargne nette rapportée aux recettes réelles de fonctionnement reste notablement insuffisant du fait de l'importance du capital de la dette -et doit bien sûr être encore amélioré.

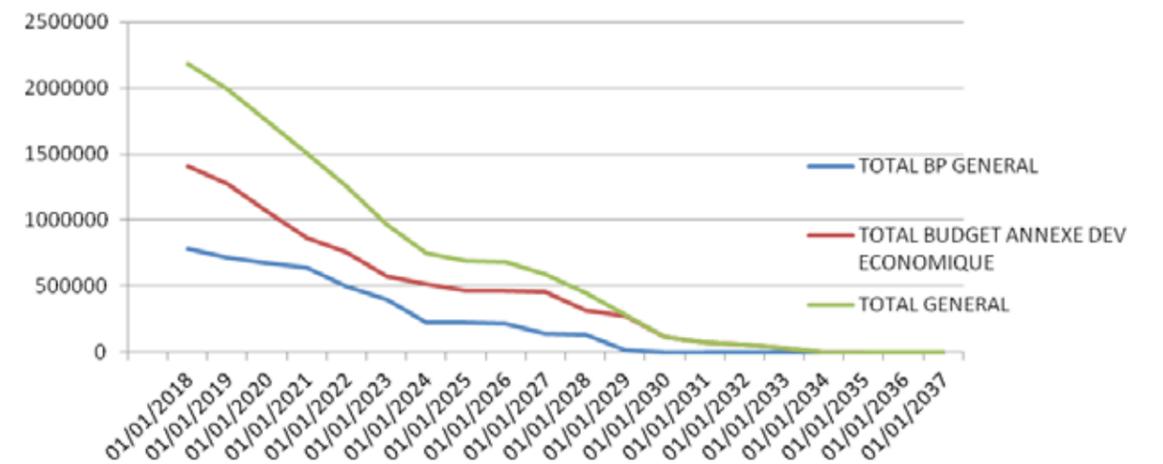
C'est bien évidemment le besoin de financement de la Section d'Investissement dont le solde de clôture, négatif après fusion, s'établit à près de - 650 000 €, qui vient expliquer cette faiblesse de l'épargne nette de la Communauté issue de la fusion.

De fait, l'analyse de l'évolution des dépenses d'investissement, de leur financement par le recours à l'emprunt et donc l'évolution de la dette consolidée de chacune des collectivités ayant fusionné au 1er janvier 2017, éclaire les capacités et marges de manœuvre financière de la nouvelle Communauté au regard des engagements auxquels elle devra faire face, dès 2018 et jusqu'à la fin du mandat en cours à l'horizon 2020.



ANALYSE CONSOLIDÉE DES ANNUITÉS PAR ANNÉES

(Budget général + Budget annexe « Développement économique »)



ANALYSE COMPARÉE DE LA DETTE

de Decazeville Communauté

L'encours global de la dette de Communauté de communes au 1 janvier 2018 est de **17 361 393 €**, ventilée de la manière suivante :

- Budget général	4 089 687 €
- Budget Annexe développement économique	7 442 520 €
- Budget Annexe assainissement	2 563 330 €
- Budget Annexe SPANC	0 €
- Budget Annexe Zac du Centre phase2	0 €
- Budget Annexe Transport	146 000 €
- Budget Annexe atelier relais ex CCVL	996 840 €
- Budget Annexe Zones activités ex CCVL	0 €
- Budget Annexe Eau gestion déléguée :	368 220 €
- Budget Annexe Eau gestion directe	1 754 796 €

ANALYSE DES RATIOS D'ENDETTEMENT

(Budget général + Budget annexe « Développement économique »)

Capacité de désendettement	
Capital encours au 31/12/2017	11 532 207.30
en cours au 31-12-N / autofinancement brut (CAF)	3.98
	années

En 2016, le ratio du capital de la dette rapporté aux recettes réelles de fonctionnement était de 132 % en 2016 pour la CCBDA et de 115 % en 2016 pour la CCVL, soit plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale des Communautés de communes en FPU qui s'établit à 53 % !

Pour Decazeville Communauté ce ratio n'est plus que de 79% en 2017.

3

BUDGET ANNEXES 2018

budget "Assainissement"
budget annexe "Développement économique"
budget annexe "Transport"
budget annexe "SPANC"
budget annexe "Atelier relais Vallée du Lot"
budget annexe "Zone Activités Vallée du Lot"
budget annexe "Eau régie directe"
budget annexe "Eau gestion déléguée"
budget annexe "ZAC du Centre Phase 2"



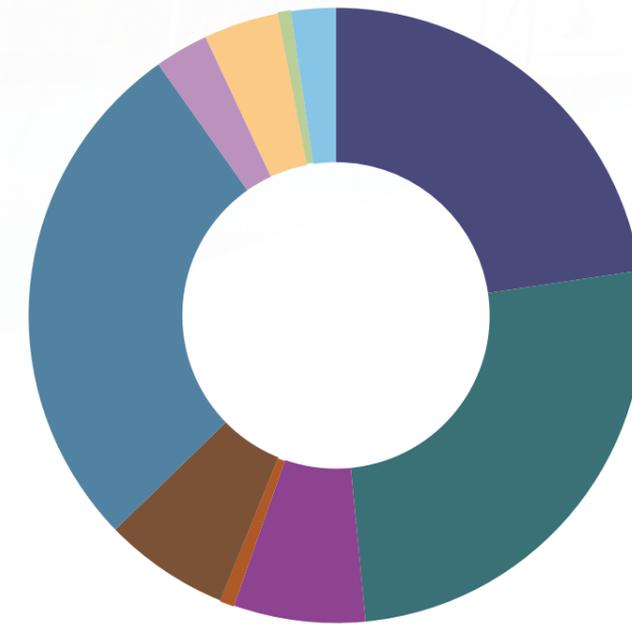
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance d'assainissement.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

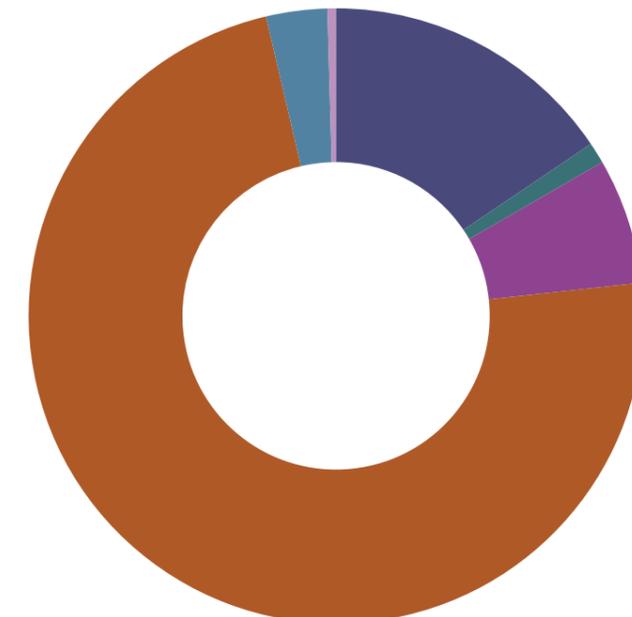
1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	480 100.00
Chp: 012 - Charges de personnel	545 945.20
Chp: 014 - Atténuations de produits	147 000.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	16 088.57
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	140 000.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	580 000.00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	60 000.00
Chp: 66 - Charges financières	83 780.62
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	14 500.00
Chp: 68 - Dotations aux amortissements	50 000.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	2 117 414.39



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	329 375.85
Chp: 13 - Atténuations de charges	23 647.00
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	139 891.54
Chp: 70 - Produits des services	1 547 000.00
Chp: 73 - Impôts et taxes	
Chp: 74 - Dotations et participations	68 000.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	9 500.00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	
TOTAL Fonctionnement - Recette	2 117 414.39



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (suite)

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp 40 - Opérations d'ordre entre section	139 891.54
Chp 16 - Remboursement d'emprunts	280 000.00
Chp 20 - Immobilisations incorporelles	10 478.00
Chp 21 - Immobilisations corporelles	28 590.67
Chp 23 - Immobilisations en cours	778 127.15
TOTAL Investissement - Dépense	1 237 087.36

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp 01 - Solde d'exécution d'inv. reporté	98 574.36
Chp 21 - Virement de la section de fonct.	140 000.00
Chp 40 - Opérations d'ordre entre section	580 000.00
Chp 10 - Dotations Fonds divers Réserves	400 000.00
Chp 13 - Subventions d'investissement	18 513.00
TOTAL Investissement - Recette	1 237 087.36

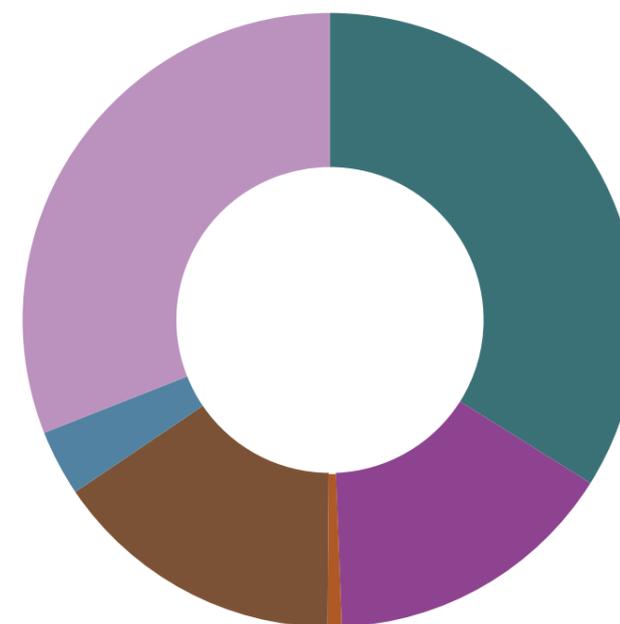
BUDGET ANNEXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes du Bassin de Decazeville Aubin avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Ruau, Centre (phase1), Combal, Prades, Cayronie, etc..., ce budget regroupe également la gestion du service Développement économique, la gestion de la Pépinière d'entreprise, les ateliers relais sur le territoire du bassin Decazeville/Aubin.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp 11 - Charges à caractère général	265 750.00
Chp 12 - Charges de personnel	121 522.00
Chp 22 - Dépenses imprévues Fonct	5 802.02
Chp 42 - Opérations d'ordre entre section	121 113.72
Chp 65 - Autres charges gestion courante	27 150.00
Chp 66 - Charges financières	242 879.26
TOTAL Fonctionnement - Dépense	784 217.00



BUDGET ANNEXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp 013 - Atténuations de charges	15 217.00
Chp 70 - Produits des services	302 000.00
Chp 74 - Dotations et participations	30 000.00
Chp 77 - Produits exceptionnels	437 000.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	784 217.00

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp 01 - Solde d'exécution d'inv. reporté	717 951.32
Chp 16 - Remboursement d'emprunts	1 203 000.00
Chp 204 - Subventions d'équipement versées	192 927.25
Chp 21 - Immobilisations corporelles	123 000.00
Chp 23 - Immobilisations en cours	162 199.00
TOTAL Investissement - Dépense	2 399 077.57

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 024 - Produits des cessions	561 980.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	121 113.72
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	446 737.08
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 269 246.77
TOTAL Fonctionnement - Recette	2 399 077.57

Opr Non affecté	1 920 951.32
Opr 1 - Pépinière d'entreprises	28 000.00
Opr 10 - zone des Prades/Tuileries	110 000.00
Opr 14 - Aides installations des entreprises	192 927.25
Opr 15 - Zone des Forges	135 000.00
Opr 5 - Zone du Ruau	1 400.00
Opr 8 - Zone du Centre (phase1)	10 799.00
TOTAL Investissement - Dépense	2 399 077.57

Opr Non affecté	2 399 077.57
TOTAL Investissement - Recette	2 399 077.57

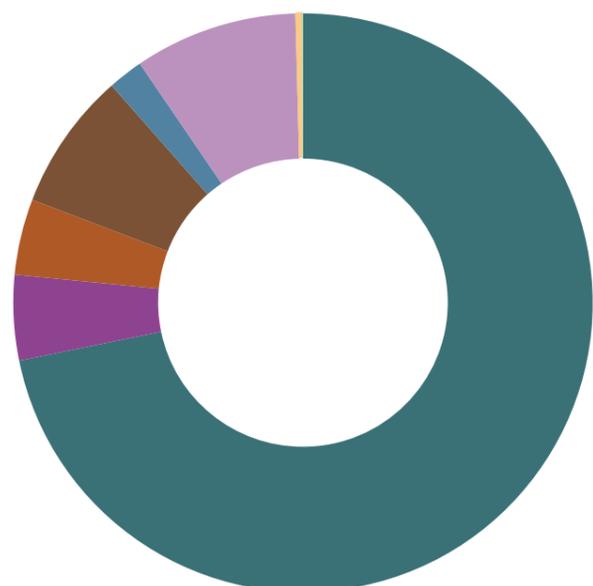
BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Les activités du service : Le Transport Urbain du Bassin (TUB), Le transport à la demande (T A D), Le Transport scolaire, le plan global de déplacement (PGD), ce service est financé par les usagers par les titres de transport et la fiscalité basée sur le versement transport.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

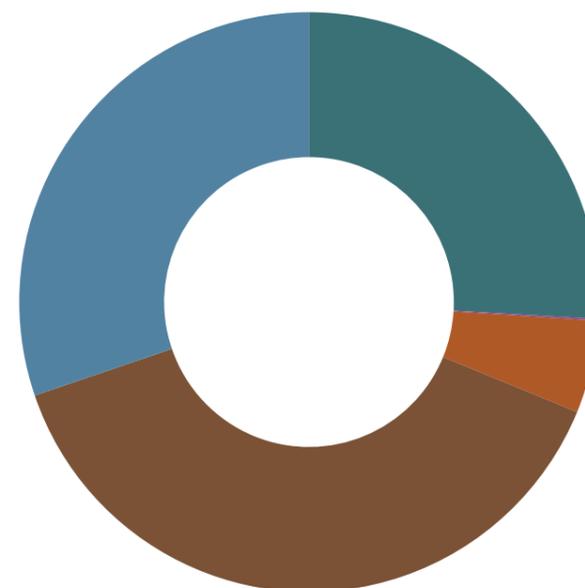
1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	930 470.00
Chp: 012 - Charges de personnel	61 535.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	54 776.38
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	100 000.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	25 453.00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	118 300.00
Chp: 66 - Charges financières	4 464.10
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	1 000.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	1 295 998.48



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	336 030.92
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	1 245.56
Chp: 70 - Produits des services	67 000.00
Chp: 73 - Impôts et taxes	500 000.00
Chp: 74 - Dotations et participations	391 722.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	1 295 998.48



II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	16 786.71
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	1 245.56
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	33 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	124 129.06
Chp: 23 - Immobilisations en cours	50 291.67
TOTAL Investissement - Dépense	225 453.00

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	100 000.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	25 453.00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	100 000.00
TOTAL Investissement - Recette	225 453.00

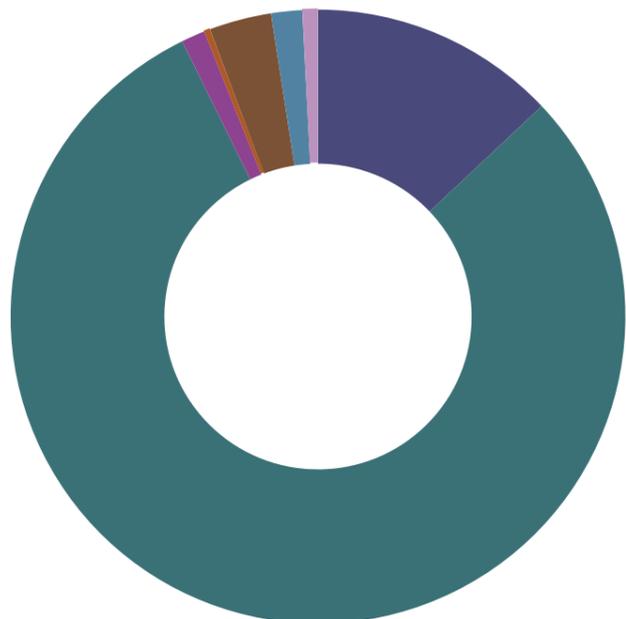
BUDGET ANNEXE SPANC

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance SPANC.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	7 930.00
Chp: 012 - Charges de personnel	48 591.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonctionnement	761.80
Chp: 023 - Virement à la section d'investissement	0
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	197.00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	2 000.00
Chp: 66 - Charges financières	1 000.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	60 979.80



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	336 030.92
Chp: 013 - Atténuations de charges	10 000.00
Chp: 70 - Produits des services	43 000.00
Chp: 74 - Dotations et participations	5 000.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	300.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	60 979.80

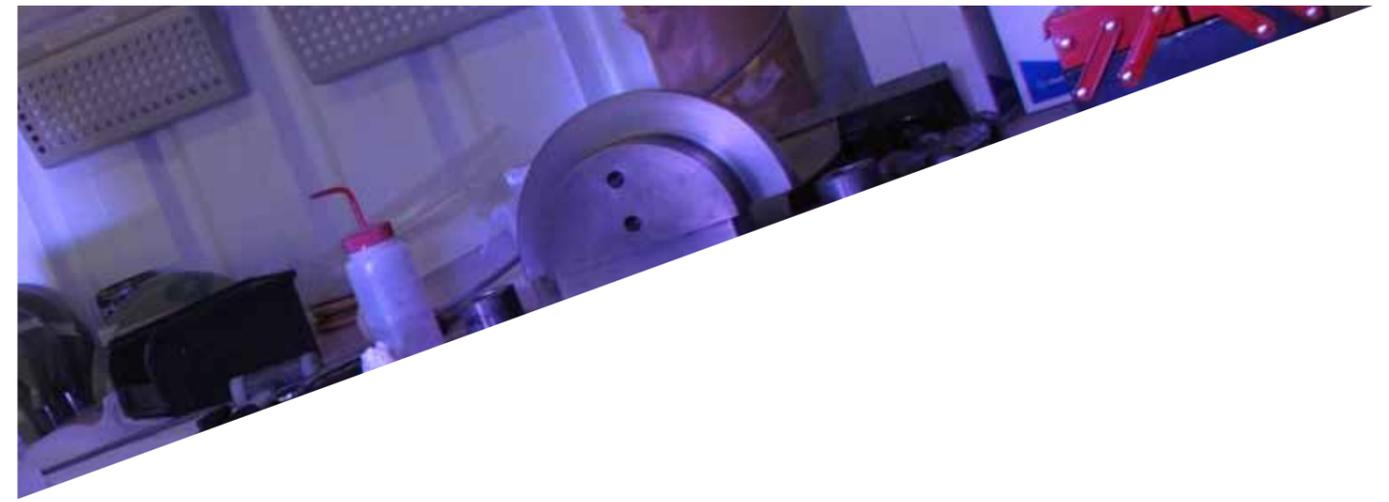
II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	2 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	10 535.00
TOTAL Investissement - Dépense	12 535.00

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	12 338.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	197.00
TOTAL Investissement - Recette	12 535.00



BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS DE LA VALLÉE DU LOT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des ateliers relais implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des bâtiments occupés par Carrier, Mill'services, Zetes, etc...

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Déficit antérieur reporté (fonc)	288 635.20
Chp: 011 - Charges à caractère général	143 200.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	178 408.85
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	150.00
Chp: 66 - Charges financières	43 245.97
TOTAL Fonctionnement - Dépense	653 640.02

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	219 515.61
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	53 448.50
Chp: 70 - Produits des services	214 357.91
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	166 318.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	653 640.02

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	53 448.50
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	219 515.61
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	117 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	389 964.11

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	211 555.26
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	178 408.85
TOTAL Investissement - Recette	389 964.11



BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS DE LA VALLÉE DU LOT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Flagnac, Bouillac, St Santin, etc...

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	330 000.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	1 120 154.12
TOTAL Fonctionnement - Dépense	1 450 154.12

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	924 464.12
Chp: 70 - Produits des services	332 500.00
Chp: 74 - Dotations et participations	193 190.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	1 450 154.12

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	20 076.69
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	924 464.12
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	175 613.31
TOTAL Investissement - Dépense	1 120 154.12

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	1 120 154.12
TOTAL Investissement - Recette	1 120 154.12

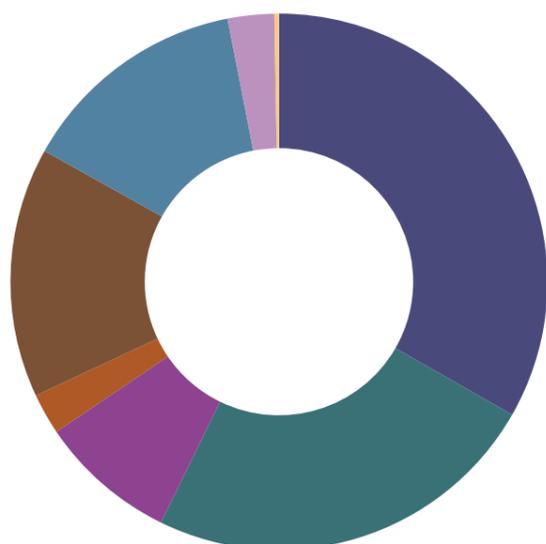
BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance Eau potable.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp 011 - Charges à caractère général	840 500.00
Chp 012 - Charges de personnel	607 913.10
Chp 014 - Atténuations de produits	210 000.00
Chp 022 - Dépenses imprévues Fonct	62 597.45
Chp 023 - Virement à la sect° d'investis.	380 000.00
Chp 042 - Opérations d'ordre entre section	350 000.00
Chp 66 - Charges financières	70 991.87
Chp 67 - Charges exceptionnelles	7 000.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	2 529 002.42



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp 2 - Excédent antérieur reporté Fonc	554 948.07
Chp 13 - Atténuations de charges	45 901.50
Chp 42 - Opérations d'ordre entre section	81 152.85
Chp 70 - Produits des services	1 842 000.00
Chp 75 - Autres produits gestion courante	5 000.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	2 529 002.42

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp 040 - Opérations d'ordre entre section	81 152.85
Chp 16 - Remboursement d'emprunts	142 000.00
Chp 20 - Immobilisations incorporelles	71 258.80
Chp 21 - Immobilisations corporelles	198 734.41
Chp 23 - Immobilisations en cours	1 420 569.71
TOTAL Investissement - Dépense	1 913 715.77

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	188 080.77
Chp 021 - Virement de la section de fonct.	380 000.00
Chp 040 - Opérations d'ordre entre section	350 000.00
Chp 10 - Dotations Fonds divers Réserves	700 000.00
Chp 13 - Subventions d'investissement	163 261.00
Chp 16 - Emprunts et dettes assimilées	132 374.00
TOTAL Investissement - Recette	1 913 715.77

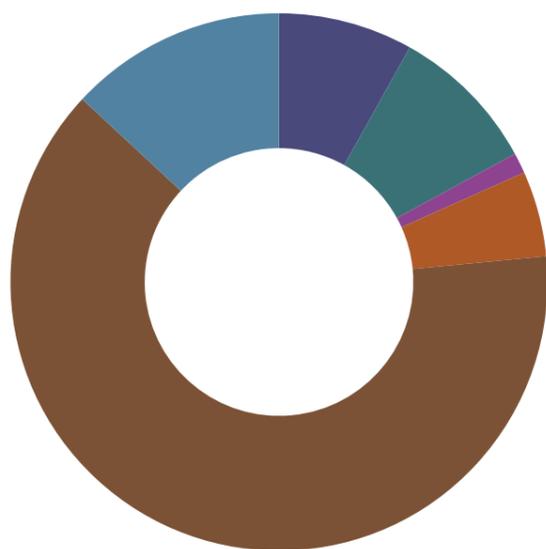
BUDGET ANNEXE EAU GESTION DÉLÉGUÉE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la Lyonnaise des eaux en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2007. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2018, il s'agit de l'ancien S.I.A.E.P. du NORD DECAZEVILLE regroupe les communes de Almont-les-Junies, Conques en rouergue, Firmi, Flagnac, Livinhac-le-Haut, Saint Parthem et Saint Santin avant la fusion à la Communauté de Communes au 01/01/2017.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	19 000.00
Chp: 012 - Charges de personnel	21 000.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	2 868.57
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	12 000.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	148 225.40
Chp: 66 - Charges financières	30 676.93
TOTAL Fonctionnement - Dépense	233 770.90



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	336 030.92
Chp: 013 - Atténuations de charges	10 000.00
Chp: 70 - Produits des services	43 000.00
Chp: 74 - Dotations et participations	5 000.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	300.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	60 979.80

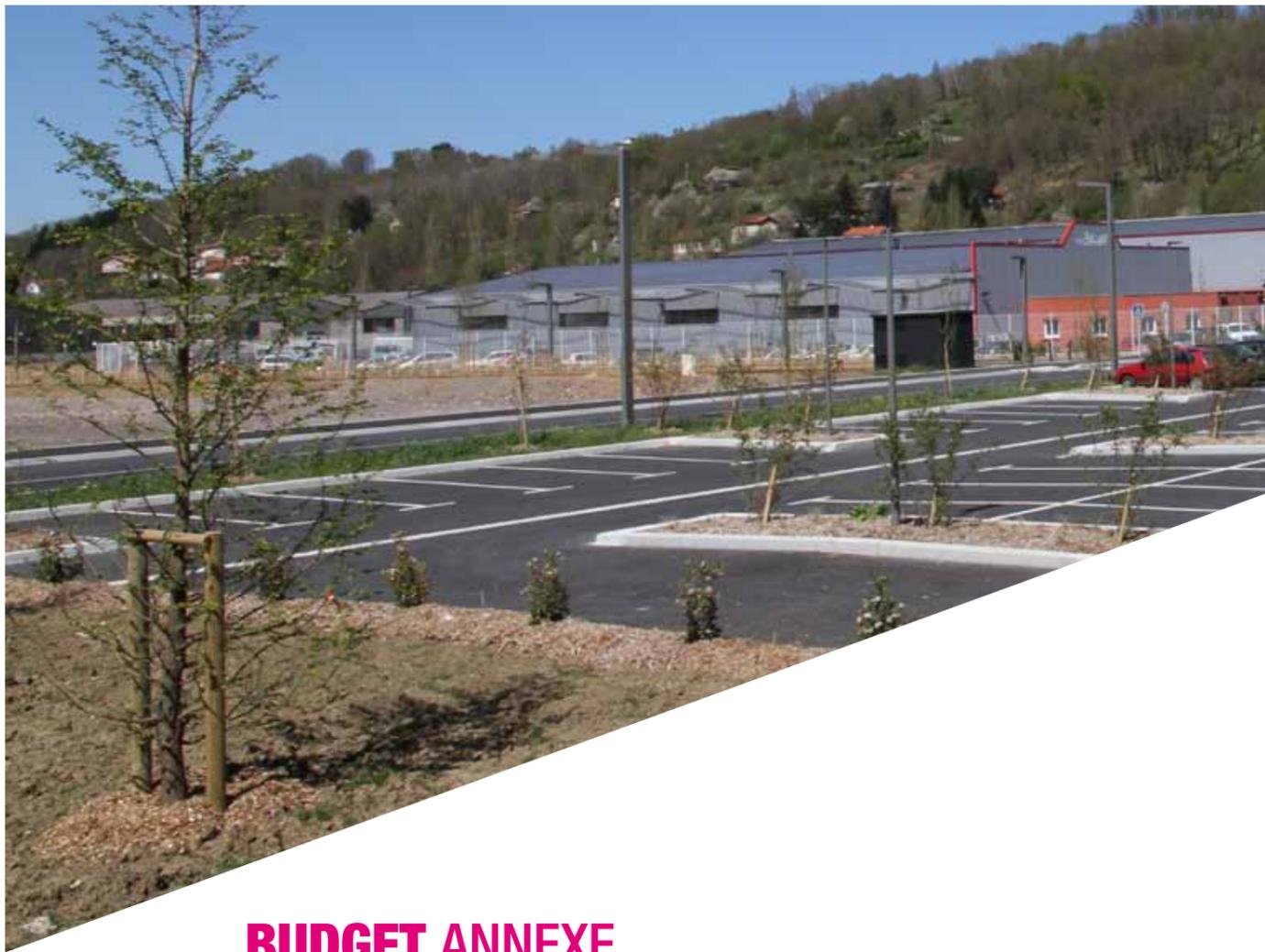
II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	2 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	10 535.00
TOTAL Investissement - Dépense	12 535.00

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	12 338.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	197.00
TOTAL Investissement - Recette	12 535.00



BUDGET ANNEXE ZAC DU CENTRE PHASE 2

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion de la ZAC du Centre (phase 2) notamment : démolitions, aménagement ilot commercial, réhabilitation halles Vallourec, etc...

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	9 520.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	9 520.00

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	4 520.00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	5 000.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	9 520.00

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 23 - Immobilisations en cours	800 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	800 000.00

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	299 305.10
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	500 694.90
TOTAL Investissement - Recette	800 000.00

	Réalisé 2016	CP prévisionnels 2017	CP réalisés 2017	2018	2019	2020	Total
Dépenses prévisionnelles		500 000.00	13 194.90	800 000.00	886 805.10		1 700 000.00
Subventions attendues		187 500.00		-	337 500.00	300 000.00	637 500.00
Emprunt							-
Solde		312 500.00	13 194.90	800 000.00	549 305.10	- 300 000.00	1 062 500.00



DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

Maison de l'industrie - BP68
12300 Decazeville
Tél : 05 65 43 95 00 - Fax : 05 65 43 27 64

www.decazeville-commuaute.fr
contact@decazeville-communaute.fr

